

Analyse de l'aide sociale dans le canton du Valais

Présentation / information à la presse

Sion, 1 juin 2015

Ecoplan
Michael Marti

ECOPLAN

Sommaire

1. Mandat
2. Analyse
3. Résultats
4. Conclusions

ECOPLAN 2

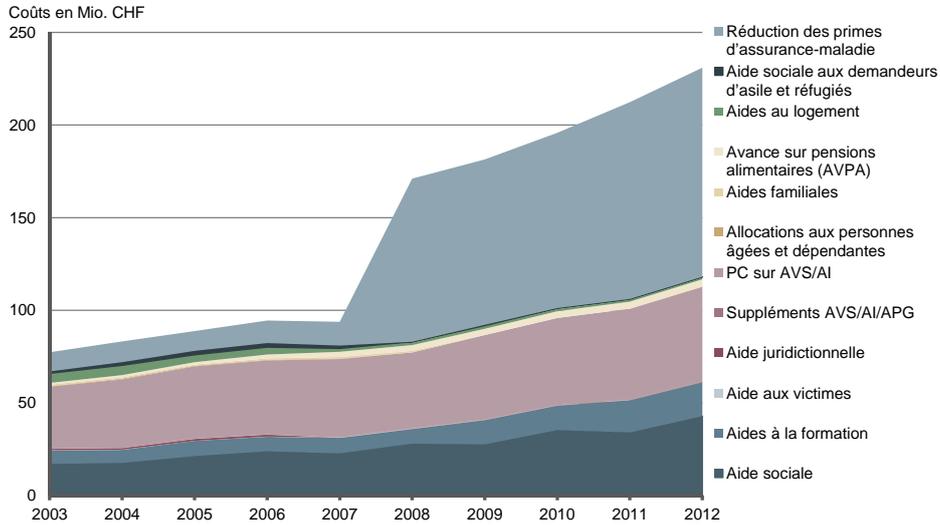
1 Mandat

- Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais a décidé à l'automne 2014 de commanditer une étude exhaustive sur le domaine de l'aide sociale en Valais
- Motif: coûts bruts de l'aide sociale ont fortement augmenté ces dernières années; de quelque 22 mios CHF en 2010/2011 à 33 mios CHF en 2012, puis 36 mios CHF en 2013
- Mandat englobe 3 aspects principaux:
 - Analyse des aspects financiers (surtout évolution des coûts)
 - Importance et effets des mesures d'intégration
 - Processus de prise de décision dans l'aide sociale, ainsi que dotation en ressources et structures d'organisation dans les cinq CMS

2 Démarche analyse

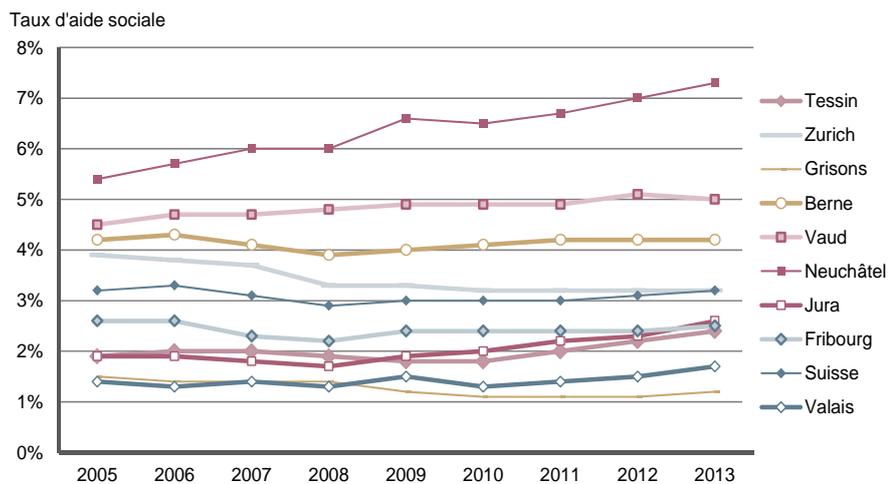
- Premier entretien avec les 5 CMS
 - Structure des CMS
 - Parcours des dossiers
- Analyse intercantonale et intracantonale des données de l'aide sociale
 - Comparaison avec une sélection de cantons
 - Evaluation des données valaisannes relatives à l'aide sociale
- Entretiens avec les fournisseurs de mesures d'intégration
 - Mise en œuvre de la réglementation en vigueur
 - Opportunités et risques lors de la réinsertion
 - Types de mesure
- 2^{ème} entretien avec les 5 CMS
 - Intégration
 - Mécanismes d'incitation

3 Résultats: évolution des coûts des prestations sociales sous condition de ressources depuis 2003



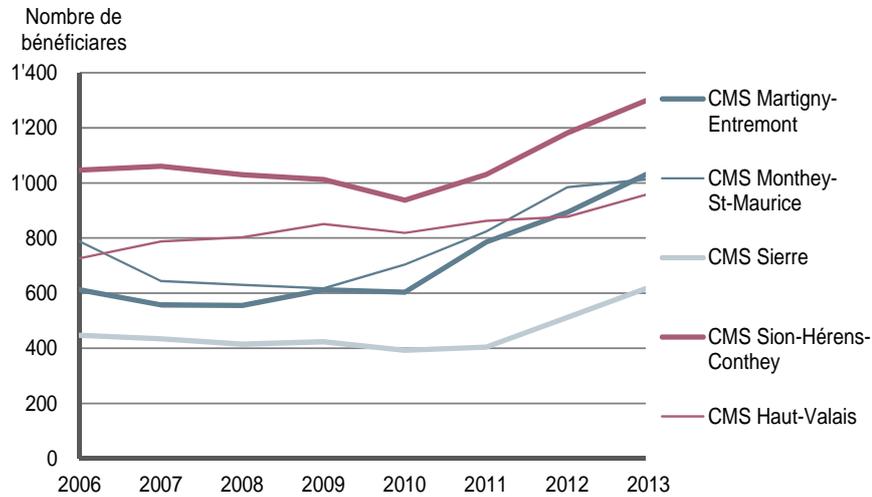
ECOPLAN 5

3 Résultats: comparaison intercantonale des taux d'aide sociale



ECOPLAN 6

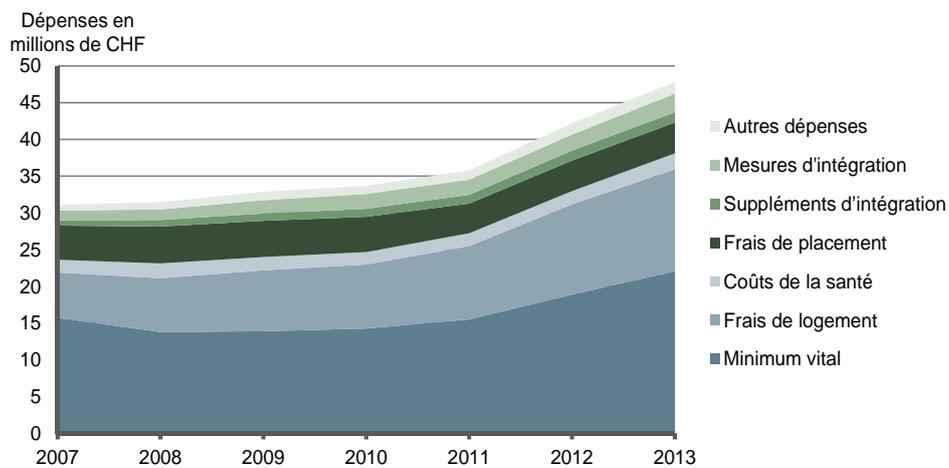
3 Résultats: Nombre de bénéficiaires dans les différents CMS durant la période



ECOPLAN 7

3 Catégories de dépenses dans l'aide sociale

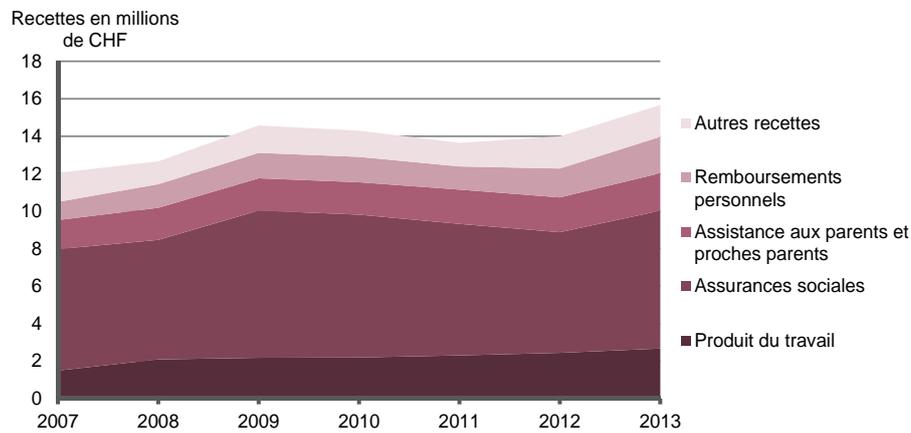
Evolution des différentes catégories de dépenses dans l'aide sociale



ECOPLAN 8

3 Catégories de recettes dans l'aide sociale

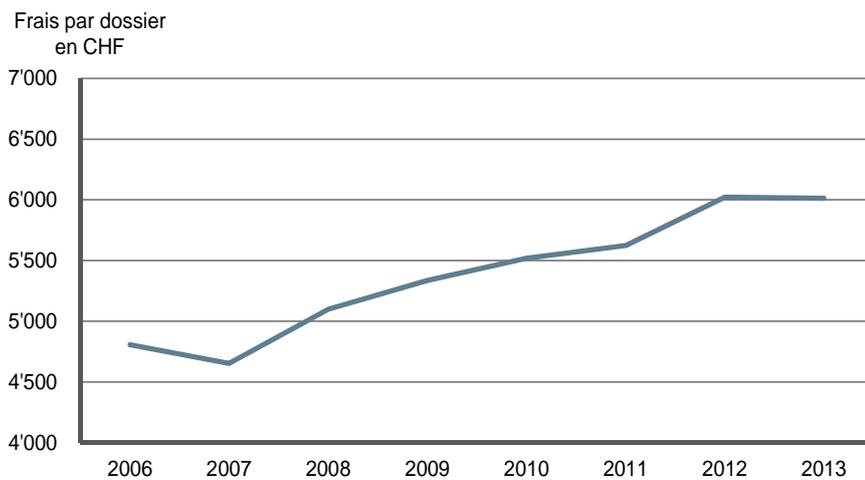
Evolution des différentes catégories de recettes dans l'aide sociale



ECOPLAN 9

3 Frais de logement

Evolution du montant des frais de logement par dossier



ECOPLAN 10

4 Conclusions: aspects financiers et évolution des coûts (1/2)

Augmentation du nombre de dossiers et donc des coûts découle d'une série de raisons et non pas de facteurs isolés:

- **Modifications apportées aux assurances sociales** avec réformes de fond de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité; coûts d'aide sociale augmentent également puisque les deux assurances sont devenues plus restrictives au niveau de leurs prestations
- **Changements observés sur le marché de l'emploi.** Les activités simples en particulier, ne requérant aucune ou peu de qualifications ont tendance à disparaître
- **Mutations sociales**, surtout la structure des ménages; plus de ménages constitués de célibataires ou de familles monoparentales présentant des risques de dépendre de l'aide sociale supérieurs à la moyenne

ECOPLAN 11

4 Conclusions: aspects financiers et évolution des coûts (2/2)

Outre des raisons exogènes, il est également nécessaire de repenser le **système d'incitation actuel** et de reconcevoir certaines réglementations:

- Repenser l'**aide sociale pour les jeunes adultes de 18 à 25 ans**; moins de moyens financiers directs, mais plus d'aide en investissant dans des offres de formation supplémentaires
- **Franchise sur le revenu dépend du degré d'occupation ou du revenu**: avec la réglementation actuelle, l'effet incitatif visé est annihilé
- **Ne pas octroyer automatiquement un supplément d'intégration**: ne l'octroyer que lorsque les personnes dépendant de l'aide sociale s'efforcent activement de réintégrer le marché de l'emploi
- **Garantir une transition progressive vers le marché de l'emploi**

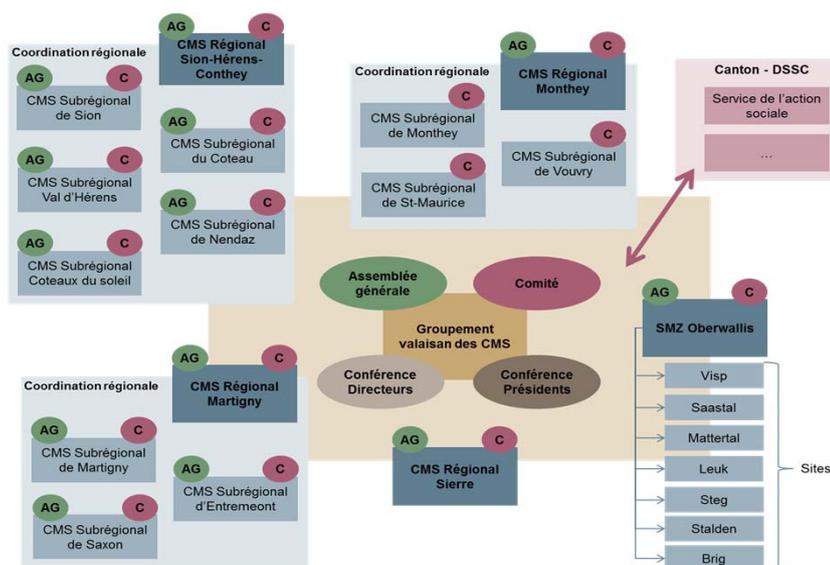
ECOPLAN 12

4 Conclusions: structures organisationnelles des CMS

- **Structures organisationnelles divergentes:** organisation des 5 CMS est très hétérogène et complexe; dans trois CMS, il existe des sous-régions qui n'entretiennent aucun rapport hiérarchique avec le CMS compétent
- **Benchmark entre les régions:** un benchmark est nécessaire pour mieux évaluer le travail des CMS:
 - Une standardisation des données et de leur relevé est requise (le même système de gestion des cas, les mêmes règles de relevé des données)
 - Dans le domaine des dossiers non-financiers, important de fixer les règles de relevé et d'effectuer un contrôle périodique de leur mise en oeuvre
- Il reste à vérifier si un benchmark interrégional sera contrecarré par les **centres de contrôle des dossiers divergeant** en fonction de la commune

ECOPLAN 13

4 Conclusions: structures organisationnelles des CMS



ECOPLAN 14

4 Conclusions: mesures d'intégration et d'occupation

- **Offres pour la réinsertion sur le premier marché du travail:** le déroulement de l'intégration a été réglé par la loi; le canton a judicieusement annoncé un contrôle afin de vérifier l'exécution effective ainsi que ses effets
- **Monitoring des offres actuelles**
- **Intensification de la collaboration interinstitutionnelle:** la collaboration interinstitutionnelle dans le canton du Valais fait partie intégrante du quotidien. Il existe également des canaux spécifiques pour les cas complexes; un approfondissement et une standardisation restent toutefois nécessaires.
- **Stratégie d'occupation à long terme** dans le canton du Valais **en vue d'une intégration sociale**